

	Séance du Conseil général du 9 octobre 2008	39
<p>1. Appel</p> <p>Ordre du jour</p> <p>2. PV du dernier Conseil</p> <p>3. Préavis No 100</p> <p>4. Modification de 4 points du règlement communal sur la gestion des déchets</p>	<p>Le président, Jean Hauner, ouvre la séance à 20h21, en souhaitant la bienvenue à tous.</p> <p>La secrétaire procède à l'appel, 22 membres sont présents. Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.</p> <p>ordre du jour : ajout du point 4bis : élection d'un nouveau membre suppléant à la commission de gestion, accepté.</p> <p>I. Appel II. PV du précédent Conseil (26.08.08) pour approbation III. Préavis No 100 : arrêté d'imposition pour 2009 IV. Information : modification de 4 points du règlement communal sur la gestion des déchets. IV.bis Election d'un nouveau membre suppléant à la commission de gestion V. Communications de la Municipalité VI. Propositions individuelles et divers</p> <p>2: Le PV accepté à l'unanimité sans modification.</p> <p>3: Préavis No 100 Etienne Candaux nous lit le préavis sur l'arrêté d'imposition. Lecture du rapport de la commission de gestion par Mme Véréna Huber. Discussion : pas de discussion. Vote : accepté à l'unanimité.</p> <p>modification de 4 points du règlement communal sur la gestion des déchets. Francis Chauvie nous lit son rapport sur les modifications à apporter au règlement. Il s'agit des modifications de syntaxe des phrases et il n'est pas obligé de le refaire voter car sur le fond le règlement reste le même. Discussion : Q. Marie-Louise Poget : pense aux personnes seules avec déchets lourds ? Francis Chauvie. : c'est le bon voisinage qui devrait en principe fonctionner Q. Yoannis Lemonis : Peut-on fixer les taxes pour les entreprises ? Il propose qu'un décompte se fasse pour facturer à ces gens. Francis Chauvie : 1 questionnaire avait été établi pour ces cas, et d'après les réponses, les décomptes se font en fin d'année.</p>	

<p>4.bis Election d'un (e) membre suppléant à la commission de gestion</p>	<p>Q. Yoannis Lemonis : Ne pourrait-on pas taxer directement sur place, sur le principe du pollueur payeur. Francis Chauvie : Argumente que l'on ne peut pas installer un poids et avoir du personnel toujours sur place. Sébastien Grandjean : On pourrait aussi descendre directement à Orbe et on ferme la notre.</p>	
<p>5. Communications de la Municipalité</p>	<p>4.bis Election d'un (e) membre suppléant à la commission de gestion. Pas de volontaire ce soir. Le Président prend la liste dans l'ordre alphabétique pour désigner un volontaire. Madame Elisabeth Benoit accepte ce poste.</p> <p>5. Maillard Paul-Henri : les travaux au village se poursuivent normalement, mais pas plus d'information. Etienne Candaux : Changement à la Municipalité suite à la démission de Roger Ravessoud, avec effet immédiat, et depuis, plus de nouvelles. Suite à la démission de Patricia Mertenat, secrétaire municipale, après 15 ans d'activité, Sarah Breton reprend ce poste, épaulée par sa prédécesseur. Le Battoir : les bâtiments seront mis en vente sous forme de demande d'offre. Le collège : la cuisine de l'appartement a été refaite. Quelques tuiles tombent du toit, à réparer dans les meilleurs délais. Rentrée 2010, utilisation des bâtiments, réflexion sur la bonne utilisation et un éventuel rendement. Isolation entre les appartements, nuisances d'odeurs. Les Auges : la creuse est commencée, pas de surprise quant au sous-sol. Dans la facture finale une petite surprise supplémentaire : En cause un surplus de goudronnage, dû au passage de véhicules lourds. Les éoliennes : les mesures ont été mises en route par Nussbaumer et les 3 Communes. Cette étude a pris du retard dû à la foudre. En ce qui concerne les structures à mettre en place, une chartre entre les Communes avait été envisagée, mais abandonnée au profit d'une société simple. Il s'agira aussi de créer un fond pour les études. Il sera mis au budget pour un montant de 12'500.- pour le plan d'affectation. Il semblerait que d'autres sociétés soient intéressées par cette électricité, mais les 3 Communes désirent garder cette électricité sur terre romande. Il faut aussi tenir compte de l'entretien des routes et du déneigement. Q. Yoannis Lemonis : Où en est le permis de construire pour les Auges ? Vital Graber : Nous avons reçu une autorisation pour effectuer les travaux : le chalet étant en zone agricole, le nouveau plan directeur forestier en travail, la zone sera</p>	

6. Propositions individuelles et divers

mutée en zone de détente.

Q. Yoannis Lemonis : Demande à voir le permis car il doute que le projet soit accepté.

M. Le Syndic : Pour la buvette exploitée depuis 18 ans les autorisations ont toujours été délivrées. Donc juste un changement d'affectation d'une partie du chalet, projeté pour l'année prochaine. Le Service des eaux est ravi de la mise en conformité des installations. Il faut garder à l'esprit que cela doit rester un lieu de détente pour la Commune.

Q. Yoannis Lemonis demande à M. le Syndic de lui fixer un rdv. pour avant la fin de l'année afin de consulter le dossier, il lui est répondu par l'affirmative.

6. Elisabeth Benoit : La salubrité des conteneurs laisse à désirer et demande que l'on mette une affiche pour rendre attentive la population à laisser cet endroit le plus propre possible. Qu'en pensent les chauffeurs qui viennent faire le ramassage ?

Francis Chauvie : N'a plus de contact avec les chauffeurs Jusqu'à présent pas de plainte. Mais que chacun fasse un effort pour que cet endroit reste le plus propre possible.

Q. Yoannis Lemonis : nous avons révisé les règlements communaux, celui des eaux est déficitaire et demande que la Municipalité révise le règlement et le remette à jour avec le nouveau concept d'aujourd'hui.

M. Le Syndic : A propos des déchets ; a vu l'usine Tridel et est stupéfait de voir à quel point les déchets ne sont pas assez triés. Il a aussi posé la question sur la récupération d'énergie et en conclusion, il semble que cette usine qui récupère tous ces déchets et les transforme en énergie nous donne bonne conscience et nous libère de l'obligation de bien trier nos déchets.

Jean Hauner : A devant chez lui un lampadaire dans lequel nichent des oiseaux, conclusion : ça n'éclaire plus mais les oiseaux en ont plein les yeux.

Séance levée à 21.27.